



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 15 mars 2022

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à **Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable** concernant **la pollution des captages d'eau souterraine**.

Dans les dernières années, le Luxembourg a fait des avancées considérables au niveau de la protection de l'eau. En effet, il existe aujourd'hui 44 zones de protection autour de captages d'eau souterraine et 8 zones additionnelles sont actuellement en procédure.

Pourtant, la pollution des eaux souterraines demeure un problème. En avril 2021, des captages d'eau souterraine débitant de l'eau pour 62.000 personnes étaient hors service pour cause de mauvaise qualité d'eau.¹

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

- 1. De manière générale, quel est actuellement le niveau de pollution des sources d'eau au Luxembourg ? Quels sont les principaux polluants affectant l'eau destinée à la consommation humaine ? Quelles sont les origines de ces polluants ?**
- 2. Combien de captages d'eau sont actuellement hors service à cause d'une mauvaise qualité de l'eau ? Quel est le débit annuel des captages concernés (en m³ et par rapport à la consommation nationale annuelle) ? Les besoins annuels de combien de personnes pourraient être couverts par cette quantité d'eau potable ?**
- 3. Pour combien de captages d'eau, les eaux doivent actuellement être diluées afin de satisfaire aux normes d'eau potable ? Quelle est la situation au niveau de captages d'eau dont l'eau nécessite un traitement ? Pour combien de captages existe-t-il une dérogation temporaire aux valeurs limites applicables pour l'eau potable ? Quel est le débit annuel des captages précités (en m³ et par rapport à la consommation nationale annuelle) ? Les besoins annuels de combien de personnes pourraient être couverts par une quantité équivalente en eau potable ?**
- 4. Madame la Ministre peut-elle expliquer comment se comparent les coûts associés au traitement de l'eau polluée aux coûts associés à la protection des sources d'eau ?**

¹ Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Présentation 'Waasser a Baachen', 19 avril 2021, URL : <https://environnement.public.lu/fr/actualites/2021/04/emweltfaq-2021.html>

5. De manière générale, comment la qualité de l'eau a-t-elle évolué dans les zones de protection de l'eau depuis leur mise en place ? Quelles tendances peuvent-elles être observées et quels résultats sont attendus à moyen et long terme ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Benoy', written over a horizontal line.

François Benoy
Député